

Protection Maternelle et Infantile

# La puéricultrice de la **PMI** répond à vos questions et vous écoute



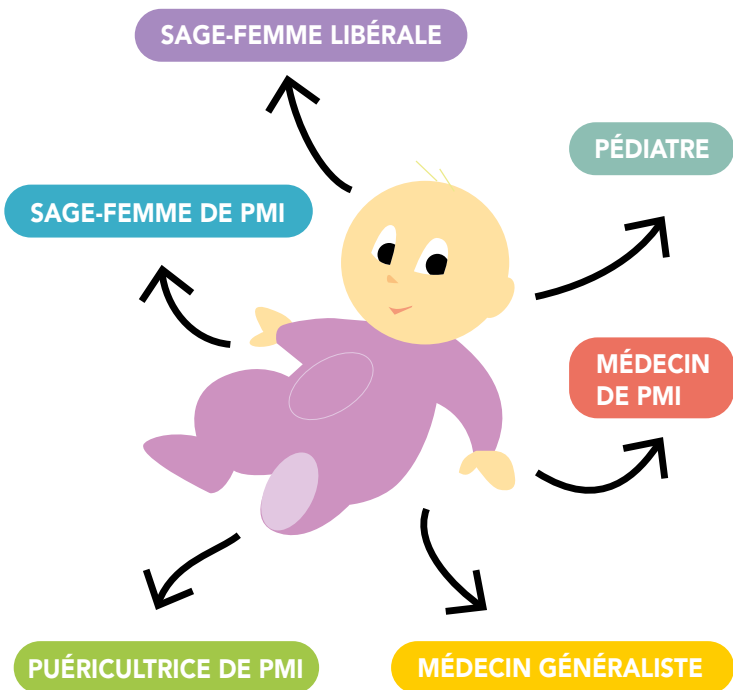
Département  
des Landes

## LA PUÉRICULTRICE, POUR QUI ? POUR QUOI ?

Elle vous propose un accompagnement, avec votre accord ou à votre demande, à partir de la naissance de votre enfant et jusqu'à ses six ans.

A domicile ou en permanence elle peut répondre à toutes vos questions, peser votre bébé, échanger autour de votre parentalité.

## QUELS PROFESSIONNELS PUIS-JE CONTACTER POUR MON ENFANT EN COMPLÉMENT DE LA PUÉRICULTRICE ?



# La puéricultrice vous conseille



NAISS

## PUÉRICULTRICE



relations  
intrafamiliales

émotions

comportement

langage

modes  
de garde

motricité

éveil



SANCE

poids

soins  
d'hygiène

pleurs

prise de  
biberons

allaitement  
maternel

sommeil

suivi  
médical

portage

babyblues

rythmes

transit  
intestinal

vaccinations

diversification  
alimentaire

## LA PMI, C'EST QUOI ?

La Protection Maternelle et Infantile est un service du Département gratuit et ouvert à tous.

Vous pouvez y rencontrer en toute confidentialité des médecins, des puéricultrices, des sages femmes, des infirmières, des EJE, des conseillères conjugales et familiales. Nos équipes sont à votre écoute et peuvent vous orienter vers des professionnels spécialisés selon vos besoins.

Les avis de naissance et les certificats de santé sont adressés au pôle PMI du Département.

**A savoir :** le suivi réalisé par la PMI ne se substitue pas à une consultation chez un médecin traitant ou un pédiatre lorsque votre enfant est malade.



**Département des Landes**  
Direction Enfance Famille Insertion  
Protection maternelle et infantile  
Hôtel du Département  
23 rue Victor-Hugo  
40025 Mont-de-Marsan cedex  
Tél. : 05 58 05 40 40  
Mél. : pmi@landes.fr

**landes.fr**

Les Landes, le Département 

**Pour connaître les horaires  
de permanence  
ou joindre la puéricultrice,  
contactez la MLS de votre secteur.**

